



CONVENTION

Favoriser la dynamique
entrepreneuriale auvergnate

SIGNATURE. Une convention favorisant l'entreprenariat.

Le Crédit Agricole Centre France a conforté son engagement auprès des entrepreneurs de son territoire.

Il a signé une convention avec l'ensemble des neuf plates-formes d'initiative locale de l'Allier, du Cantal et du Puy-de-Dôme ainsi que la plate-forme régionale « Initiative Auvergne ». Il s'engage dans un accompagnement financier sans intérêts et sans garanties d'un montant de 250.000 euros.

Le réseau association « Initiative Auvergne » accompagne, lui, les créa-

teurs et les repreneurs d'entreprise (*). Implanté dans neuf villes de la région, il a contribué au financement de 451 projets.

Avec cet accord, la banque mutualiste et les réseaux associatifs « Initiative » vont pouvoir accompagner tous ceux qui ont envie d'entreprendre, « assurant alors la pérennité des emplois locaux, le maintien des commerces de proximité et le renouvellement des petites et moyennes entreprises ». –

(*). Contact par mail via le site www.initiative-auvergne.com